

Les couples qui vivent chacun chez soi

par Anne Milan et Alice Peters



La plupart des gens veulent entretenir une relation intime avec une autre personne, mais le contexte dans lequel ce genre de relation évolue a radicalement changé. Traditionnellement, le mariage était la seule institution sociale acceptable pour les couples. Au cours des dernières décennies, toutefois, les gens se sont mariés alors qu'ils étaient de plus en plus âgés, les taux de divorce et de séparation ont augmenté et les couples qui vivent ensemble sans être mariés font désormais partie des mœurs. De nos jours, on voit très souvent des relations s'établir et se rompre au cours d'une vie et de nouveaux partenariats se créer.

Auparavant, les normes sociales imposaient qu'un couple devait se marier et vivre sous le même toit. Lorsqu'un couple ne pouvait pas vivre ensemble, on présumait que la situation n'était pas idéale et qu'elle n'était que temporaire¹. Dans la société actuelle, on parle de « partenaires non cohabitants » ou de couples « vivant chacun chez soi (VCCS) » pour décrire les couples non mariés qui vivent dans des résidences distinctes

1. I. Levin et J. Trost, « Living apart together », *Community, Work and Family*, vol. 2, n° 3, 1999, p. 279 à 294.

tout en cultivant une relation intime. Ce genre de relation peut être considéré comme une étape du processus consistant à « sortir avec quelqu'un » et précède souvent la vie en union libre ou le mariage. Ce genre de relation peut être davantage perçu comme une situation permanente par des personnes qui ne veulent pas partager un foyer ou qui sont incapables de le faire. Le présent article s'appuie sur des données tirées de l'Enquête sociale générale (ESG) de 2001 pour examiner les caractéristiques des particuliers qui vivent chacun chez soi.

Un Canadien sur douze fait partie d'un couple qui « vit chacun chez soi »

En 2001, 8 % de la population canadienne de 20 ans et plus faisait partie d'un couple VCCS. Ce genre de relation était le plus fréquent parmi les 20 à 29 ans (56 %). Il n'est pas étonnant que beaucoup de ces couples se composent de jeunes adultes. Les jeunes d'aujourd'hui attendent plus longtemps que ceux des générations précédentes avant de former une union. Les incertitudes par rapport au marché du travail, la poursuite d'études supérieures et le phénomène selon lequel les enfants adultes retournent (ou continuent de vivre) chez leurs parents sont à l'origine de ce changement². Quoique la plupart des jeunes adultes finissent par former une union conjugale³, faire partie d'un couple VCCS peut répondre à leurs besoins immédiats de vivre une relation amoureuse.

Vivre chacun chez soi — pas seulement réservé aux jeunes

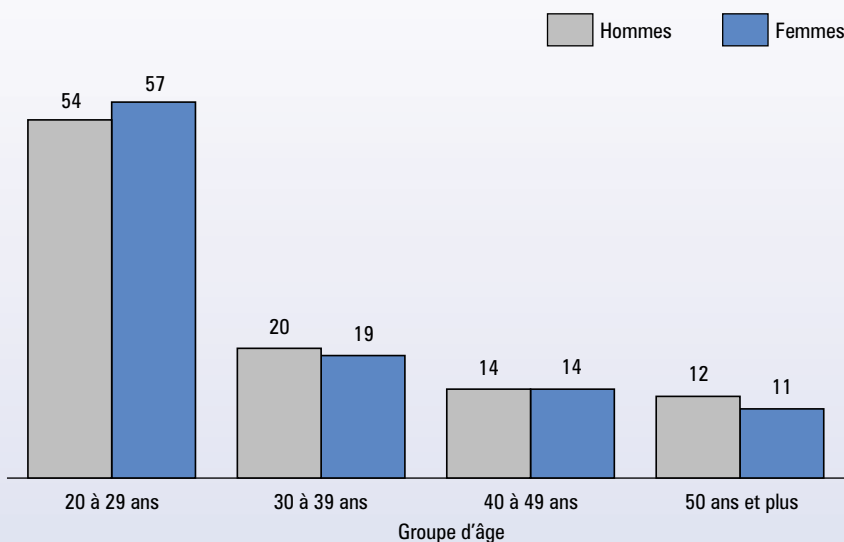
Si la majorité des couples VCCS étaient formés de jeunes adultes au moment de l'ESG de 2001, 44 % des personnes vivant dans ces couples étaient âgées de 30 ans et plus. Près de 1 personne sur 5 (19 %) en couple VCCS avait la trentaine, 14 %, la

TSC Ce qu'il faut savoir sur la présente étude

Les données utilisées dans le présent article sont tirées de l'Enquête sociale générale de 2001, pour laquelle des interviews ont été menées auprès d'un échantillon représentatif composé de plus de 24 000 Canadiens de 15 ans et plus vivant dans des ménages privés des 10 provinces. La présente étude se base sur un échantillon composé d'environ 2 190 personnes de 20 ans et plus qui n'habitaient pas avec un conjoint (légitime ou de fait) au moment de l'enquête. On a posé la question suivante aux répondants : « Avez-vous actuellement une relation intime avec une personne qui vit dans un ménage distinct? » Il est impossible de déterminer la durée de ce genre de relation.

TSC La plupart des membres de couples vivant chacun chez soi (VCCS) sont de jeunes adultes

% de couples VCCS



Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale, 2001.

quarantaine et les 11 % restants, 50 ans et plus. Pour les personnes plus âgées, ce genre de situation pouvait représenter un moyen de garder leur propre ménage tout en vivant une relation amoureuse stable.

Les attentes culturelles et familiales influent sur la façon dont est perçu le remariage d'une personne âgée après un divorce ou un veuvage. Des

2. Voir, par exemple, M. Boyd et D. Norris, « Continuer de vivre chez ses parents », *Tendances sociales canadiennes*, printemps 1999, p. 2 à 5.

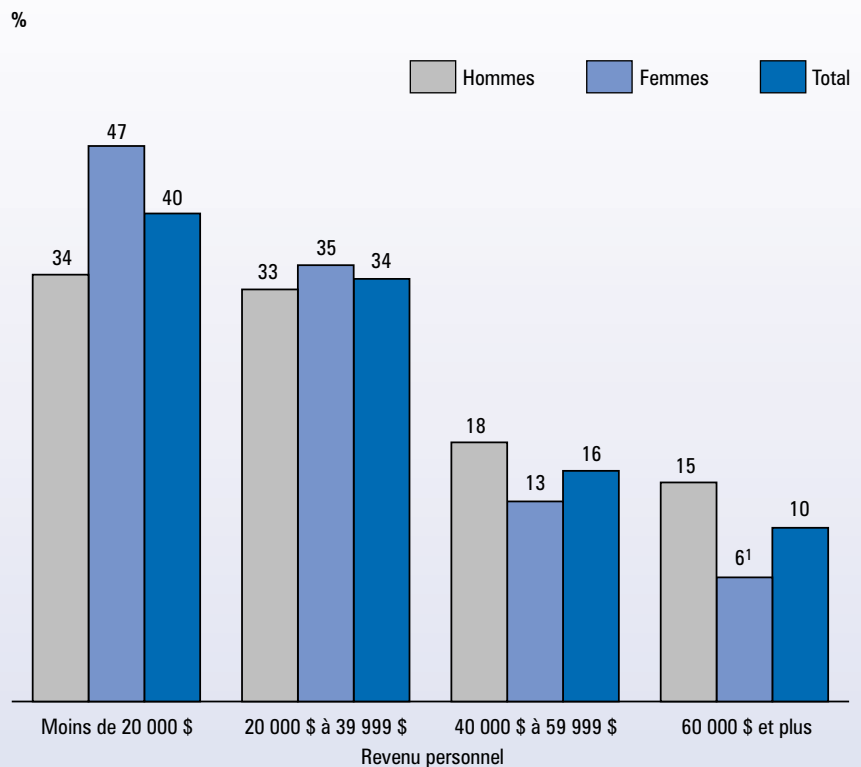
3. Statistique Canada, *La diversification de la vie conjugale au Canada*, produit n° 89-576-XIF au catalogue, 2002.

études antérieures ont permis d'observer que bien des personnes âgées ne désiraient pas épouser leur partenaire⁴. Certains croient que le fait de garder leur propre logement contribue à prévenir une distribution inégale des tâches domestiques et des soins tout en permettant de conserver leur indépendance. D'autres perçoivent leur foyer comme une base solide, depuis laquelle ils peuvent mener des activités sociales avec les amis, enfants et petits-enfants. Dans toutes ces situations, vivre en couple chacun chez soi semble une solution de rechange au remariage ou à la cohabitation chez les personnes âgées. Les adultes dans la force de l'âge et les plus âgés auront vécu, dans les premières décennies du XXI^e siècle, des relations et des expériences conjugales plus variées au cours de leur vie que ceux des générations qui les ont précédés⁵, ce qui pourrait entraîner une hausse de la proportion de couples qui vivent chacun chez soi.

La plupart des couples VCCS font partie de la population active

La principale activité de la majorité des couples VCCS de 30 ans et plus l'année précédant l'enquête consistait soit à travailler, soit à chercher un emploi. Chez les 30 à 39 ans, 87 % faisaient partie de la population active, tout comme 90 % de ceux qui avaient la quarantaine. Une grande partie des jeunes dans la vingtaine qui vivaient chacun chez soi étaient également actifs (62 %), alors que 33 % étaient aux études. Quant aux personnes de 50 ans et plus, 54 % étaient actives et 36 % étaient à la retraite.

Comme deux logements coûtent plus cher qu'un seul, on peut s'attendre à ce que les couples VCCS puissent se former surtout parmi les personnes plus à l'aise financièrement. Dans certains cas toutefois, des subventions à caractère social ou des transferts de revenus peuvent soutenir les personnes à faible revenu qui ne vivent pas avec



1. Forte variabilité d'échantillonnage.
Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale, 2001.

un partenaire, comme les personnes âgées qui sont veuves (ou veufs) ou celles qui ont de jeunes enfants. Quoique la tendance ait été plus prononcée parmi les personnes qui se retrouvent dans les tranches de revenu les plus faibles, tous les niveaux de revenu étaient représentés parmi les personnes en couple VCCS en 2001 : 40 % disposaient d'un revenu personnel inférieur à 20 000 \$, 34 %, d'un revenu entre 20 000 \$ et 40 000 \$, 16 %, d'un revenu entre 40 000 \$ et 60 000 \$ et 10 %, d'un revenu personnel supérieur à 60 000 \$. Ces chiffres

s'expliquent par le fait qu'une grande partie des personnes dans la vingtaine en couple VCCS sont des étudiants ou encore depuis peu sur le marché du travail.

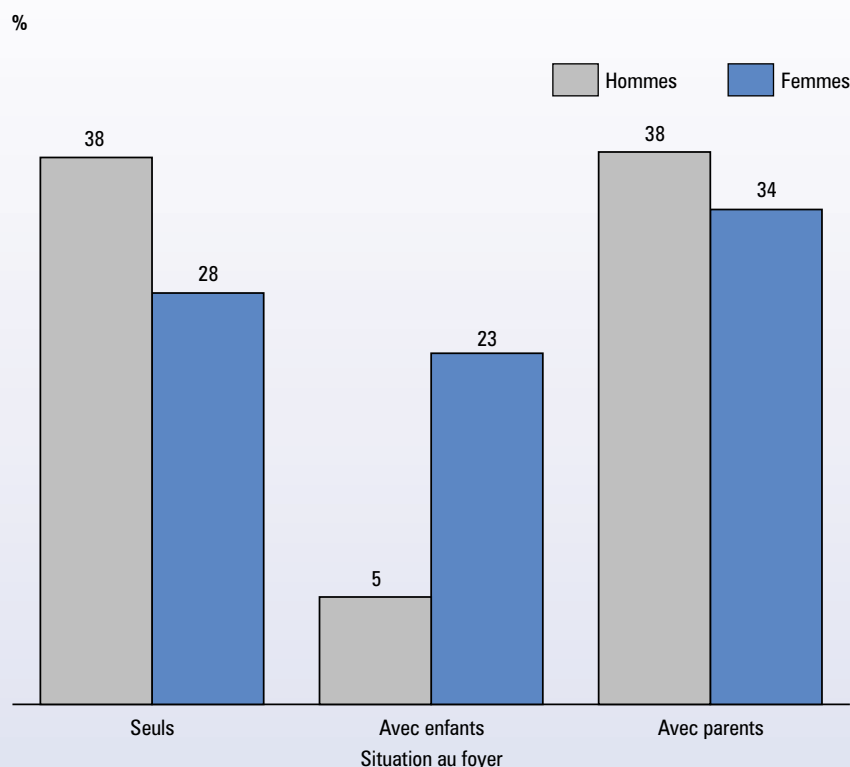
Avoir des personnes à charge est une raison fréquemment invoquée pour ne pas vivre avec un partenaire

L'une des raisons pour lesquelles des personnes en couple ne vivent pas au même endroit, c'est qu'elles ont la charge d'autres personnes⁶. Par exemple, l'un des membres du couple, ou les deux, peut avoir des enfants. Le

4. V. Caradec, « Les formes de la vie conjugale des "jeunes" couples "âgés" », *Population*, n° 4/5, juillet-octobre 1996, p. 897 à 928.

5. T. Cooney et K. Dunne, « Intimate relationships in later life, current realities, future prospects », *Journal of Family Issues*, vol. 22, n° 7, 2001, p. 838 à 858.

6. Levin et Trost, *op. cit.*



Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale, 2001.

fait de ne pas vouloir qu'un autre adulte se joigne au ménage à cause des enfants ou d'avoir de la difficulté à attirer un partenaire cohabitait sont peut-être des raisons fondamentales qui amènent l'établissement d'une relation de couple VCCS. Les femmes sont plus susceptibles d'être à la tête d'une famille monoparentale ou de se voir accorder la garde des enfants après la dissolution d'une union⁷. En 2001, 23 % des femmes dans une relation de couple VCCS vivaient dans un ménage ayant des enfants, alors que seuls 5 % des hommes étaient dans cette situation.

Le fait de vivre avec un parent âgé ou d'en avoir la charge peut être, pour un couple, une autre raison de ne pas cohabiter. En 2001, 36 % des membres d'un couple VCCS habitaient avec un parent ou des parents (38 %

d'hommes et 34 % de femmes). Si de nombreux jeunes adultes vivent avec leurs parents pour faire des économies, les personnes plus âgées qui habitent avec leurs parents fournissent probablement à ceux-ci des soins quelconques. Une étude antérieure a révélé que la responsabilité des soins aux aînés était passée des institutions aux familles. En 1996, 2,1 millions de Canadiens s'occupaient de membres de leur famille plus âgés; les deux tiers de ces Canadiens avaient de 30 à 59 ans⁸.

Une autre étude a révélé que les deux tiers (66 %) des membres d'un couple VCCS affirment qu'ils ont choisi ce mode de vie en raison de pressions externes, habituellement familiales ou professionnelles; 34 % indiquent le faire pour préserver leur indépendance⁹. Dans les deux cas, ce

genre de relation représente une solution de rechange pratique pour éviter d'introduire une autre personne dans le ménage. Il est possible que ces personnes préfèrent demeurer dans un milieu qui leur est familier, continuer à assumer leurs responsabilités envers des enfants ou des parents, ou travailler, tout en maintenant une relation intime.

Quoique dans l'ensemble, beaucoup de membres d'un couple VCCS cohabitent avec d'autres membres de leur famille, environ un tiers vivent seuls (28 % des femmes et 38 % des hommes), une proportion qui augmente avec l'âge. En 2001, près de 16 % des 20 à 29 ans qui étaient membres d'un couple VCCS vivaient seuls. Cette proportion atteignait respectivement 79 % et 72 % pour les hommes et les femmes de 50 ans et plus. S'adapter à une nouvelle situation peut être une source de tension pour les personnes âgées (par exemple après un veuvage¹⁰). En outre, un couple qui s'apprête à cohabiter doit décider où il habitera et quelles possessions il conservera et lesquelles il partagera¹¹.

De nombreux couples VCCS souhaiteraient vivre en union libre

Près de la moitié des membres d'un couple VCCS, hommes ou femmes, prévoient vivre un jour en union libre

7. Statistique Canada, *Rétrospective sur la famille*, produit n° 89-575-XIF au catalogue, 2002; Statistique Canada, *Divorces*, produit n° 84F0213XPB au catalogue, 2002.

8. J.A. Frederick et J.E. Fast, « Le profil des personnes qui prodiguent des soins aux aînés », *Tendances sociales canadiennes*, automne 1999, p. 29 à 34.

9. C. Villeneuve-Gokalp, « Vivre en couple chacun chez soi », *Population*, n° 5, septembre-octobre 1997, p. 1050 à 1082.

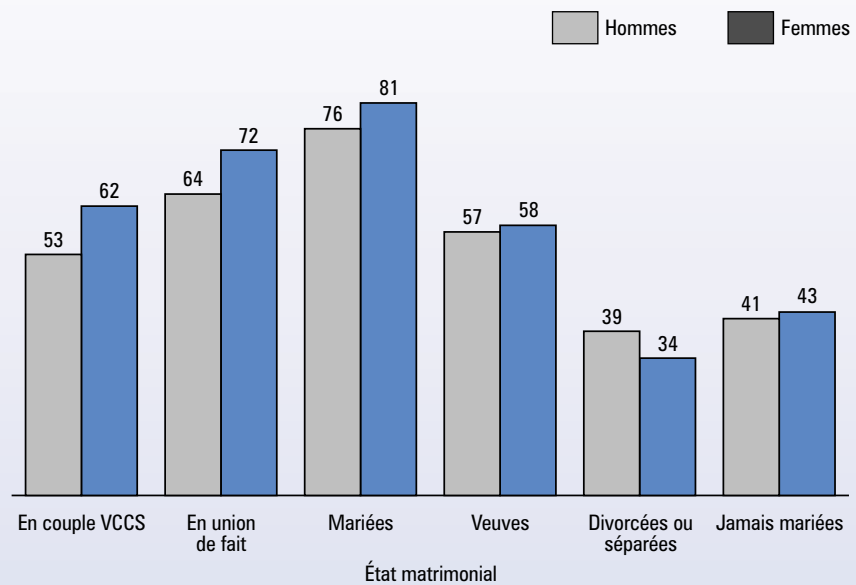
10. I. Bess, « Les veuves qui vivent seules », *Tendances sociales canadiennes*, été 1999, p. 2 à 5.

11. Levin et Trost, *op. cit.*

avec leur partenaire actuel. Quant à l'autre moitié, soit que ces personnes ne voulaient pas que leur relation passe à l'étape suivante, soit qu'elles étaient indécises. L'âge influe également, selon que les personnes membres d'un couple VCCS s'attendent à vivre un jour en union libre. Tandis que 57 % des 20 à 29 ans qui vivent dans ce genre de relation prévoient que celle-ci se transformera en cohabitation, cette proportion diminue pour les 30 à 39 ans (46 %) et les 40 à 49 ans (48 %) et elle chute à 26 % pour les 50 ans et plus. Ce résultat correspond au fait que les personnes âgées seraient plus ancrées dans leurs habitudes et qu'elles préfèrent conserver leur propre logement lorsqu'elles amorcent une relation¹².

Les attentes de vivre éventuellement en union libre avec le partenaire actuel dépendent également de la situation domestique des partenaires. Environ la moitié des femmes faisant partie d'un couple VCCS et habitant dans un ménage avec des enfants ou avec un ou plusieurs parents prévoient vivre un jour en union libre avec leur partenaire actuel. Une étude britannique a permis de constater qu'un tiers des femmes sans enfants, âgées de moins de 35 ans et qui ne se sont jamais mariées faisaient partie d'un couple VCCS, et qu'environ 30 % d'entre elles ne prévoient ni vivre avec leur partenaire actuel ni se marier avec lui¹³. Le fait que les femmes participent davantage au marché du travail et qu'elles connaissent l'autonomie financière peut refléter une attitude moins ouverte face à l'engagement dans une union qui pourrait empiéter sur leurs relations actuelles avec leurs familles, leurs amis ou d'autres réseaux sociaux. Cependant, seuls 32 %¹⁴ des hommes faisant partie d'un couple VCCS et habitant dans un ménage avec des enfants pensaient vivre un jour en union libre avec leur partenaire actuelle, par rapport à 60 % des hommes qui vivaient avec leurs parents.

% de personnes qui estimaient qu'il était très important d'avoir une relation à long terme



Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale, 2001.

Les relations de couples VCCS ne sont pas nécessairement synonymes de « jusqu'à ce que la mort nous sépare »

Les personnes en couple VCCS percevaient l'importance d'une relation à long terme quelque peu différemment de celles qui s'étaient mariées ou qui vivaient en union libre. Par exemple, la proportion de femmes membres d'un couple VCCS qui estimaient qu'il était très important d'avoir une relation à long terme pour être heureuses dans la vie était plus faible (62 %) que celle des femmes qui vivaient en union libre (72 %) ou qui étaient mariées (81 %). Ces résultats étaient similaires pour les hommes : 53 % des hommes faisant partie d'un couple VCCS croyaient qu'il était très important d'avoir une relation à long terme, par rapport à 64 % des hommes vivant en union libre et à 76 % des hommes mariés. Comme il fallait peut-être s'y attendre, les personnes

divorcées ou séparées étaient moins susceptibles de croire qu'il était très important d'avoir une relation à long terme pour être heureux (34 % des femmes et 39 % des hommes).

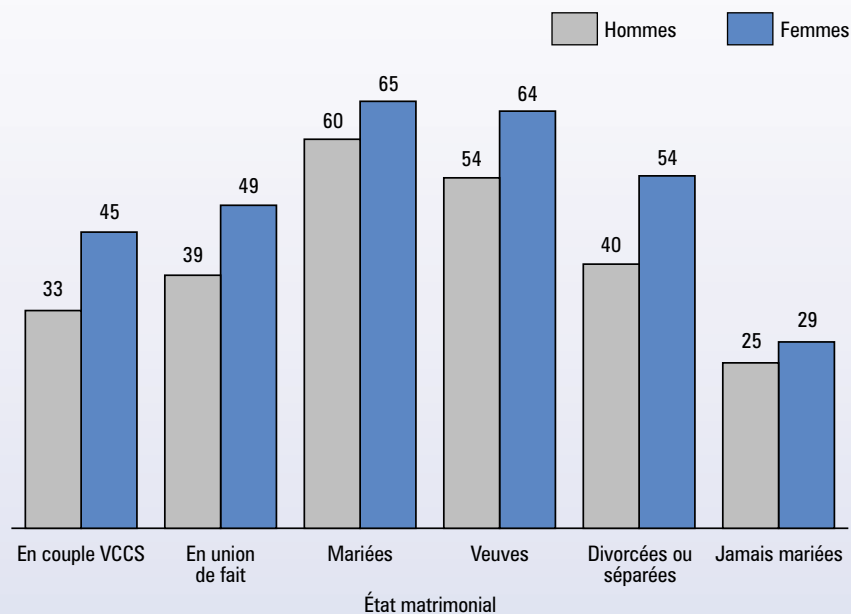
Les personnes en couple VCCS avaient également moins tendance à penser qu'il était très important d'avoir au moins un enfant pour être heureux dans la vie que les personnes engagées dans d'autres types de relation. Seuls les hommes (25 %) et les femmes (29 %) jamais mariés étaient moins susceptibles que les personnes VCCS de croire que d'avoir des enfants était très important pour être

12. Caradec, *op. cit.*

13. J.F. Ermisch, *Personal relationships and marriage expectations: Evidence from the 1998 British Household Panel Study*, Colchester (Angleterre), Institute for Social and Economic Research, 2000.

14. Forte variabilité d'échantillonnage.

% de personnes qui estimaient qu'il était très important d'avoir des enfants



Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale, 2001.

heureux dans la vie. La proportion de femmes membres d'un couple VCCS, par exemple, qui estimaient qu'il était très important d'avoir des enfants pour être heureuses dans la vie était plus faible (45 %) que celle des femmes qui vivaient en union libre (49 %) ou qui étaient mariées (65 %). Ces résultats étaient similaires pour les hommes : 33 % des hommes faisant partie d'un couple VCCS croyaient qu'il était très important d'avoir un enfant, par rapport à 39 % des hommes vivant en union libre et à 60 % des hommes mariés.

Résumé

Le fait d'entretenir une relation intime avec quelqu'un en vivant dans un logement distinct peut être perçu comme une étape du processus consistant à « sortir avec quelqu'un » pour les jeunes ou les personnes qui ne se sont jamais mariées. Cependant, les personnes plus âgées ou ayant déjà

été mariées vivent aussi ce genre de relation. Les fluctuations du marché du travail, des niveaux d'études plus élevés, des responsabilités familiales et des situations domestiques qui évoluent, l'augmentation du taux de divorce et de séparation, le niveau de vie plus élevé et une espérance de vie plus longue : tous ces facteurs contribuent à la prévalence des couples VCCS.

Pour certains, le fait d'avoir une relation intime avec une personne vivant dans un ménage distinct est une question de respect de l'autonomie de chacun. Le fait de vivre séparément peut aussi permettre à chacun d'être sûr de son engagement avant de passer à l'étape suivante¹⁵. D'autres peuvent avoir déjà vécu une situation de couple dite « traditionnelle » et souhaitent maintenant essayer un autre type de relation avec un nouveau partenaire. Pour d'autres encore qui s'occupent d'enfants ou de parents âgés, ou qui poursuivent

leurs études ou leur carrière dans des endroits différents, la solution pratique pourrait être de vivre chacun chez soi tout en s'engageant dans une relation. Qu'il s'agisse d'une situation temporaire ou permanente, « vivre chacun chez soi » permet aux Canadiens de maintenir un équilibre entre leur besoin d'indépendance et leur besoin d'intimité.

15. B. Bawin-Legrow et A. Gauthier, « Regulation of intimacy and love semantics in couples living apart together », *Revue internationale de sociologie*, vol. 11, n° 1, 2001, p. 39 à 46.